

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du **LUNDI 03 JUIN 2024**

Le 03 juin 2024 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 28 mai 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 23.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MOGUET Françoise, THIBAUT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : de MIEULLE Roger (pouvoir à MOGUET Françoise), DUPUIS Virginie (pouvoir à BONNAVENTURE Mickaël), MARTIN Denis (pouvoir à CHERBONNIER Noël), SIMON Emmanuel (pouvoir à LECOURT Sylvie).

Absents excusés : ALLARD Mickaël, de RICHEMONT Xavier.

Absents: Néant.

Secrétaire de Séance : CHERBONNIER Noël.

**N° 2024 - 048: ALTER PUBLIC - ZAC DU CLOS DES VIGNES A DAUMERAY –
GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE COMPTE D'ALTER PUBLIC**

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Luc DAVY, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

Monsieur Jean-Luc DAVY rappelle au Conseil Municipal que la commune a confié, par délibération en date du 9 septembre 2019, à la société ALTER PUBLIC la concession d'aménagement relative à la réalisation de la ZAC du CLOS DES VIGNES située sur le territoire de la commune de DAUMERAY.

Il fait savoir que la société ALTER PUBLIC vient de transmettre à la commune une demande de garantie pour un emprunt qui devra être effectué pour la réalisation de cette opération.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant emprunté : 400.000 €
- Durée : 7 ans
- Périodicité d'amortissement : Echéances trimestrielles
- Taux d'intérêt annuel fixe : 4,35 %.
- Remboursement : 16.647,87 €
- Garantie d'emprunt : 80% de 400.000 € = 320.000 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 1 ABSTENTION (Mme Françoise DIARD), 3 voix CONTRE (M. Roger DE MIEULLE représenté par Mme F. MOGUET, Mme Joëlle LETHIELLEUX, M. Jean-Claude THIBAUT), et 23 voix POUR, accepte de garantir cet emprunt pour un montant de 320.000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette garantie.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à la société ALTER ainsi qu'à Monsieur le trésorier de BAUGE EN ANJOU.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN

Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20240603-DCM2024-048-DE
Date de télétransmission : 08/06/2024
Date de réception préfecture : 08/06/2024